



Daniel MAILLARD
Secrétaire YAC ESF
06 70 93 08 84
secretariatyacesfathe@orange.fr

Lettre d'information aux licenciés

Le 1^{er} septembre 2021, nous commençons une nouvelle année sportive.
Nous espérons tout d'abord que nous n'aurons plus à subir les restrictions sanitaires et que nous retrouverons une vie « normale ».

NOUVELLE LICENCE

Pour les nouveaux licenciés, vous avez à nous fournir le document de la licence complétée avec une partie réservée à l'athlète ou aux parents ainsi que le certificat médical.

Le montant de la cotisation se trouve au verso de la feuille avec toutes les explications

Vous devez également nous rendre la fiche sanitaire utile en cas d'accident et d'intervention des secours. Elle devra être mise dans une enveloppe fournie par le club et portant le nom de l'athlète.

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Vous avez à compléter, vous ou vos parents, le document de la licence, selon que vous soyez majeur ou mineur

Pour le certificat médical, si celui-ci a moins de 3 ans (voir la liste au stade ou sur le site), vous allez recevoir de la fédération par mail, un document à remplir.

Si ce n'est pas le cas, vous devez compléter le cerfa 15699*01 (fourni par le club). Selon vos réponses à ce questionnaire, vous aurez à nous rendre votre attestation de santé ou à retourner chez le médecin.

Nous n'avons pas à recevoir le CERFA. L'attestation de santé suffit

Le montant de la cotisation se trouve au verso de la feuille avec toutes les explications

Vous devez également nous rendre la fiche sanitaire utile en cas d'accident et d'intervention des secours. Elle devra être mise dans une enveloppe fournie par le club et portant le nom de l'athlète.

Cordialement

Daniel MAILLARD
Secrétaire YAC ESF